

welcome ones who, to-day for the first time, have crossed the threshold of this chamber.

I thank you most sincerely for this abiding testimonial of esteem and confidence, for the great honour you do me. It will be my unremitting endeavour to prove myself deserving of your trust. Ever mindful of your gracious cooperation, I shall strive always to discharge the duties of the speakership in a manner properly befitting the revered traditions of this exalted office.

Mesdames et messieurs de la Chambre des communes, c'est avec une profonde reconnaissance que j'accepte le haut poste que vous daignez me confier, mais ce n'est pas sans crainte. Tant d'hommes distingués ont occupé ce fauteuil avant moi que j'hésiterais à leur succéder si, conscient de mon peu de mérite, je ne savais que je puis compter sur votre générosité, sur votre droiture, sur votre sympathie. Eclairé de vos avis, aidé de vos sages conseils et guidé par les décisions de mes prédécesseurs, j'ose espérer que je réussirai à diriger avec impartialité et justice les délibérations de cette Chambre, à maintenir les traditions parlementaires britanniques, à vous représenter dignement.

Les nombreuses années que j'ai passées dans cette enceinte m'ont valu de précieuses, de solides amitiés et j'entends bien former avec les nouveaux élus des relations tout aussi amicales.

Je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me faites et de la grande marque d'estime et de confiance dont vous me donnez le témoignage. Je tâcherai de m'en rendre digne en remplissant, selon la tradition et avec le haut sentiment de ma responsabilité, les devoirs de ma charge.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je propose, appuyé par M. Lapointe, que la séance soit levée.

Des MEMBRES: A quand la prochaine séance?

Le très hon. MACKENZIE KING: L'heure est fixée par le Règlement: trois heures.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 1 heure 50 minutes de l'après-midi.)

La séance est ouverte à trois heures.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur l'Orateur donne lecture d'une communication du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence sera présent à la salle des séances du Sénat, à trois heures cet après-midi pour faire l'ouverture de la session du Parlement fédéral.

M. le major A. R. Thompson, l'huissier à verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur: Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, la Chambre se transporte à la salle du Sénat et l'Orateur élu, l'honorable Pierre-François Casgrain prononce les paroles suivantes:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur.

L'honorable président du Sénat s'exprime alors en ces termes:

M. le président,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable.

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir le Parlement par un discours du trône. Et les députés étant revenus à la salle des délibérations de la Chambre des communes:

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de faire rapport que les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation du Gouverneur général, j'ai informé Son Excellence que j'ai été choisi comme Orateur et, en votre nom, j'ai présenté la demande usuelle de privilège qu'il a plu à Son Excellence de confirmer.

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) demande à déposer un projet de loi (bill n° 1) concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1re fois.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de vous informer que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres. Afin de prévenir les erreurs, j'en ai obtenu le texte qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Notre réunion se trouve assombrie par la perte que la mort de notre regretté et bien-aimé souverain, le roi George V, a causée au Canada, en même temps qu'à toutes les parties de l'Empire. La douleur qui s'est si universellement manifestée n'a été qu'une des nombreuses preuves de la grande considération dont feu Sa Majesté était l'objet de la part des individus